

## Aides aux association

L'Etat met en œuvre une politique pour soutenir les associations



Aides aux association

Dans le cadre du Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA 2), l'Etat met en œuvre une politique destinée à soutenir le fonctionnement des associations de tous secteurs, à accompagner leurs projets à impact notable pour le territoire et contribuant à la consolidation du secteur associatif de ce territoire.

Toutes les associations sont éligibles à ce dispositif, hors associations culturelles (religieuses), politiques ou syndicales.

La campagne FDVA 2 pour l'année 2024 a démarré **le 03 janvier**, la date limite de dépôt des dossiers étant arrêtée au **27 février inclus**. Les dossiers sont à déposer sur le compte asso (<http://www.associations.gouv.fr/le-compte-asso.html>). Les associations peuvent d'ores et déjà créer ou mettre à jour les documents sur leur compte asso. Aucun dossier papier n'est accepté.

Tous les documents doivent être téléversés sur le compte asso en format .pdf. Hormis le RIB, ils doivent tous être datés et signés.

### Le code pour faire la demande de subvention est le 512

Nous invitons également les associations à se rendre sur le site de la DRAJES Occitanie (<https://www.ac-montpellier.fr/article/fdva-2-fonctionnement-global-et-nouveaux-services-mode-d-emploi>) qui reprend sur son site l'ensemble des éléments et documents avant de remplir leur dossier.

**Contact si nécessaire** : Pascale Corbillé, référent départemental FDVA (05.81.67.22.34) ou secrétariat Vie associative (sdjes32@ac-toulouse.fr et 05.81.67.22.37). Les associations peuvent également se rapprocher du point d'appui local à la vie associative (PALVA) de votre secteur qui pourra en fonction des demandes les accompagner ou organiser une formation sur le compte asso.

### Point d'appui local à la vie associative (PALVA)

- Groupement d'Employeur des Associations Gersoises (GEAG) : 0562065982- [crib@infoasso32.fr](mailto:crib@infoasso32.fr) 36 rue des Canaris 32000 - Auch
- Culture Loisirs Animation Nogaro (CLAN) : 05 62 69 02 20 - [pava.nogaro@infoasso32.fr](mailto:pava.nogaro@infoasso32.fr) 23 av de Daniate 32110 NOGARO
- Ligue de l'Enseignement – Fédération du Gers : 05 62 60 64 30 - [pava.auch@infoasso32.fr](mailto:pava.auch@infoasso32.fr) 36 rue des Canaris – BP 20587 – 32022 AUCH Cedex 9
- Centre Social GESTES : 05 62 07 82 73 - [pava.samatan@infoasso32.fr](mailto:pava.samatan@infoasso32.fr) 15 place des Cordeliers – 32130 SAMATAN
- Médiathèque de Saint-Clar : 05 62 07 49 12 - [pava.saintclar@infoasso32.fr](mailto:pava.saintclar@infoasso32.fr) Place Dastros – 32380 SAINT-CLAR
- Mairie de Condom – Service sport et associations : 05 62 28 47 71 - [pava.condom@infoasso32.fr](mailto:pava.condom@infoasso32.fr) Centre Salvandy – 20 rue Jean Jaurès – 32100 CONDOM
- Association RIVAGES : 05 62 31 88 59 - [pava.valadour@infoasso32.fr](mailto:pava.valadour@infoasso32.fr) Maison des associations – 1bis rue Jean Bousquet – 65000 ARTAGNAN (Permanences
- à MARCIAC et RISCLE)
- Office Intercommunal du Sport de la Gascogne Toulousaine : 05 62 62 67 43 - [pava.gascognetoulousaine@infoasso32.fr](mailto:pava.gascognetoulousaine@infoasso32.fr) 33 rue de Rozes - 32600 L'ISLE JOURDAIN